

# Huissier de justice

## DESCRIPTION DU MÉTIER :

L'huissier de justice est un officier ministériel chargé de signifier les actes judiciaires, d'assurer l'exécution des décisions de justice et d'effectuer des constats. Il intervient aussi bien auprès des particuliers que des entreprises et des collectivités territoriales.

## LES COMPETENCES REQUISES :

- Excellente connaissance du droit et des procédures judiciaires
- Capacité à travailler avec rigueur, méthode et organisation
- Bonne communication pour dialoguer avec les parties concernées et les conseiller sur les démarches à suivre
- Disponibilité pour intervenir rapidement en cas d'urgence
- Aptitude à travailler en équipe et à coordonner des actions avec d'autres professionnels du droit (avocats, notaires, etc.)

## FORMATION :

Pour devenir huissier de justice, il faut réussir le concours national d'accès à la profession d'huissier de justice, accessible après un cursus universitaire en droit (bac+4 ou bac+5).

La formation dure environ 2 ans et alterne enseignements théoriques en école et stages pratiques en étude d'huissier.

Une fois diplômé, l'huissier de justice doit prêter serment devant la cour d'appel et s'inscrire au tableau de l'ordre des huissiers de justice.

## SALAIRE :

Le salaire d'un huissier de justice varie en fonction de sa situation géographique, de son expérience et de son chiffre d'affaires. Selon le Conseil national des huissiers de justice, le revenu annuel moyen d'un huissier de justice en France est d'environ 100 000 euros.